



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2022-570

PUBLIÉ LE 27 JUILLET 2022

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction générale**

75-2022-07-22-00007 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté n'	
7S-2022-07-0S-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris?? (2 pages)	Page 3
75-2022-07-22-00008 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté	
n075-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris?? (1 page)	Page 6

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-07-22-00007

Arrêté directorial modifiant l'arrêté n'  
75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la  
liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de  
l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

**Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

**Le Directeur général  
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté DG n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :**

L'article 1 de l'arrêté n°75-2022-07-05-00012 susvisé, est modifié comme suit :


Pour le Centre de la formation et du développement des compétences (CFDC), il convient de lire « Madame Michèle JARRAYA » au lieu de « Monsieur Odon MARTIN-MARTINIERE ».

**Article 2 :**

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le

22 JUL. 2022

  
Nicolas REVEL



Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-07-22-00008

Arrêté directorial modifiant l'arrêté  
n075-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la  
liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de  
l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

**Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

**Le Directeur général  
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté DG n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :**

A l'article 1 de l'arrêté n°75-2022-07-05-00012 susvisé, il est ajouté ce qui suit :

- « *Pour la Direction des relations internationales, Madame Florence VEBER* ».

**Article 2 :**

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 22 JUL. 2022

  
Nicolas REVEL